

## LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN SCIENCES HUMAINES

N° 36, avril 2006

Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information

Adresse : Immeuble El-Imtiyaz – Centre Urbain Nord – A 25 (1003) Tunis  
Tél. (00216) 71 231 444 / (00216) 71 751 164 fax : (00216) 71 236 677

E. Mail : [temimi.fond@gnet.tn](mailto:temimi.fond@gnet.tn)

Internet: [www.temimi.refer.org](http://www.temimi.refer.org) (en français)

[www.temimi.org](http://www.temimi.org) (en arabe)

### Préambule :

#### Une heureuse réhabilitation

Il y a 40 ans, j'ai travaillé aux Archives turques, françaises, britanniques et tunisiennes, afin de choisir un sujet pour ma thèse ; frappé par une très riche documentation sur la personnalité de Hadj Ahmed, dernier Bey de Constantine, j'ai donc décidé de préparer ma thèse ès-Lettres sur le Beylik de Constantine à l'époque de cette grande et exceptionnelle figure algérienne, thèse enregistrée à l'Université d'Aix en Provence ; après la soutenance, j'ai dû assumer, à mes frais, sa publication sous le titre : *Le Beylik de Constantine et Hadj Ahmed Bey 1830-1937* ; ce travail m'a coûté une dizaine d'années de recherche et surtout beaucoup d'ennuis, qu'il est inutile de citer ici ; on m'a reproché alors d'avoir minimisé la personnalité charismatique de l'Emir Abdelkader au profit de Hadj Ahmed ; j'ai été dans l'impossibilité de m'opposer à l'idéologie de l'Etat Algérien de l'époque. Le nouvel essor de la liberté d'expression en Algérie a eu pour conséquence la reconsidération de quelques figures algériennes pionnières ; cette prise de position fut exprimée par M. Abdelmajid Chikhi, Directeur des Archives Nationales Algériennes, lors de la réception organisée en mon honneur, en présence de Mohamed Bedjaoui, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de quelques autres ministres et hauts responsables ; M. Chikhi m'a transmis les remerciements du Président Abdelaziz Bouteflika, et de toute l'Algérie pour les services scientifiques que j'ai rendus à l'Histoire de l'Algérie ; dans la même perspective, le Dr. Boudjemaâ Haichour, Ministre des PTT, m'a vivement félicité de ma thèse, en avançant qu'il l'a lue attentivement et qu'il a fait tout pour réhabiliter Hadj Ahmed Bey, qui bénéficie aujourd'hui d'un vif intérêt de la part des Algériens ; j'ai été également surpris et heureux lorsque le Dr. Djamel Yahyaoui, Directeur du Centre National d'Etudes et de Recherches sur le Mouvement National et la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, a préparé un CD sur l'histoire algérienne, en faisant publier sur la première page les deux grandes figures, à savoir : l'Emir Abdelkader et Hadj Ahmed Bey à la fois. Lors de cette cérémonie j'ai prononcé le discours suivant :

"Lors de ma première visite en Algérie en 1966, voilà maintenant quarante ans, trop de souvenirs se sont sculptés dans ma mémoire, et j'ai été à cette époque fort attaché à l'histoire de l'Algérie, et ce grâce à un très grand nombre de documents que j'ai découverts dans les archives de Turquie, de France, de Grande Bretagne et de Tunisie ; j'ai pris alors la décision de préparer ma thèse d'Etat sur le Beylik de Constantine à l'époque de Hadj Ahmed Bey ; ce qui explique mes fréquentes visites chaque quatre mois et dont mon ami Mahmoud Bouayed, Conseiller du Président Bouteflika en est le témoin, puisque notre collaboration scientifique n'a cessé de se renforcer durant les trois dernières décades.

le 19<sup>e</sup> congrès du Forum de la Pensée Contemporaine (7<sup>e</sup> congrès des études bourguibiennes) sur :

**Etat de droit et prise de décision politique au Maghreb (1955-2005).**

Ont été prononcées, lors de la séance d'ouverture, les allocutions du Prof. Abdeljelil Temimi (en arabe et en français), du Dr. Hardy Ostry, représentant permanent de la Fondation Konrad Adenauer en Tunisie en Algérie et en Jordanie, de l'ancien Ministre M. Mustapha Filali et du Prof. Moncef Ouannès, au nom des participants, et ce en présence d'anciens ministres et ambassadeurs, du Doyen du Corps Diplomatique, S. E. Ali Ben Ahmed El Assai, Ambassadeur du Sultanat d'Oman, en sus de deux représentants de la Ligue Arabe et de quelques conseillers des ambassades du Maroc, France, Allemagne et Bulgarie. Y ont été présents également quatre-vingts chercheurs et spécialistes en droit, sciences politiques, histoire, sociologie, journalisme, information et littérature, appartenant à des institutions et universités d'Algérie, Maroc, Syrie et Tunisie.

Lors des dix séances scientifiques du congrès, ont été présentées vingt-deux communications, dont deux communications key notes, dont la première a été donnée par le Prof. Mustapha Zaanouni sur la pensée économique bourguibienne ; la seconde par le Prof. Mohamed Moaâda sur la problématique de la question démocratique au Maghreb ; ces communications ont soulevé les problématiques suivantes :

- Historique et conditions de prises de décision dans le monde arabe et particulièrement au Maghreb pendant la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, et leurs retombées tant sur le plan régional, arabe qu'international ; les défis de l'ordre politique arabe, les enjeux d'avenir et les relations organiques entre décisions politiques et institutions constitutionnelles.

- Concept de la démocratie chez Bourguiba, sa pratique pendant son mandat et retombées des élections de 1981 sur le processus démocratique.

- Le Président Bourguiba et sa pensée économiste, en se demandant, s'il avait une vision prospectiviste assignée par des facteurs internes et externes ou bien une pensée pseudo-politique et non économique.

- Notion de l'Etat de droit chez ceux qui ont promulgué la constitution tunisienne, ses problématiques et les mécanismes de la participation sociale et politique du patronat tunisien.

- Etat de droit en Algérie entre les textes juridiques et la pratique depuis l'indépendance.

- Réalisations de Houari Boumediene et leurs retombées sur le plan régional, maghrébin et international.

- Spécificités du Parlement Marocain depuis sa création jusqu'en 2005, ses mécanismes à travers son règlement intérieur, sa représentativité et son rôle juridique.

- La monarchie marocaine et l'Etat de droit ; processus des changements démocratiques...

- Les dessous des relations secrètes et directes menées par le Roi Hassan II avec Israël.

- L'expérience du Comité de l'Equité et de la Réconciliation au Maroc et ses retombées sur l'Etat de droit...

- Prise de décision politique au sein du Parti Baath Syrien.

Cette série de conférences a été clôturée par une conférence Key-note donnée par le Prof. Mohamed Moaâda, connu pour son expérience, son suivi des mutations géopolitiques arabes et ses contacts directs avec la plupart des dirigeants arabes ainsi qu'avec les divers courants d'opposition arabe ; M. Moaâda a choisi pour la première fois, la Tunisie et plus particulièrement la Fondation pour analyser le processus de la question démocratique au

6. 4 Mars 2006 séminaire sur la Mémoire Nationale avec S. E. l'Ambassadeur M. Mahmoud Bessrou sur Réflexions sur le développement des pays du Sud-Est asiatique.
7. 11 mars 2006 Séminaire sur la Mémoire Nationale avec Abdelhamid Ben Mustapha, présentation du Prof. Habib Kazdaghi
8. 18 mars 2006 : Séminaire de la Mémoire Nationale, avec M. Sadok Ben Jemâa
9. 25 mars 2006 Séminaire sur la Mémoire Nationale avec Mme Fathia Mzali, sur Le début du planning familial en Tunisie.
10. 1er Avril 2006 : Séminaire sur la Mémoire Nationale avec le Dr. Salah El Mahdi, musicien tunisien sur son parcours avant l'indépendance.

**Prochains séminaires et congrès scientifiques:**

Séminaires sur la Mémoire Nationale et tribunes de discussions, programmés durant le deuxième trimestre de l'année 2006 :

11. 15 avril 2006 Séminaire de la Mémoire Nationale avec Hassine Triki sur Les conventions de l'autonomie interne : origine et évolution de l'opposition.
12. 29 avril 2006 Séminaire de la Mémoire Nationale avec le Dr. Salah El Mahdi sur son parcours musical après l'indépendance.
13. 06 mai 2006 Séminaire de la Mémoire Nationale avec Mustapha Zaanouni.
14. 13 mai 2006 Tribune de discussion sur le Rôle de deux acteurs syndicaux Salah Zghidi et Jounaidi Abdeljawed dans le mouvement syndical 1976-1986...
15. 20 mai 2006 : Tribune de discussion sur Les débuts du CERES et la création d'un projet commun pour une coopération entre les institutions de recherche, animée par quelques pionniers et responsables de la recherche dans notre pays...
16. 27 mai 2006 : séminaire sur la Mémoire Nationale avec le Prof. Habib Janhani.
17. 03 juin 2006, séminaire sur la Mémoire Nationale avec M. Mustapha Masmoudi sur le Maghreb de l'Information et de la communication.
18. 10 juin 2006 séminaire sur la Mémoire Nationale avec Mustapha Zaanouni.
19. 17 juin 2006 Séminaire sur la Mémoire Nationale.

• Avec d'autres personnalités syndicalistes, d'hommes de lettres et d'arts.

Pour les mois prochains nous avons programmé les congrès suivants :

I- ~~22-24 juin~~ 2006 : en partenariat entre la Fondation et la Fondation Konrad Adenauer se tiendra le 20<sup>e</sup> Forum de la Pensée Contemporaine sur Censeurs et censure entre le politique et le religieux dans les sociétés arabes, dont voici le texte de la première circulaire :

" Notre Fondation a organisé trois congrès sur la censure intellectuelle dans le monde arabe ; bien que les actes de ces travaux aient été soumis à la censure, l'engagement de s'intéresser à toute forme d'irrationnel, dont la censure, constitue la parfaite illustration ; elle est aussi l'une des séquelles d'une époque révolue. En fait, si la censure est toujours l'ennemie de la liberté d'expression chez nous et dans le monde arabe, voire sur le plan international, l'Internet et les nouvelles technologies d'information sont à l'origine d'une

B : Les relations commerciales

C : Les relations sociales

D : Les relations culturelles.

## II - L'institution des Janissaires dans l'Empire ottoman.

A : Institutions et structures des janissaires dans l'Empire

B : Son rôle et son importance dans la hiérarchie de l'Etat ottoman

C : Corps des janissaires face aux sociétés arabes...

Une deuxième circulaire sera envoyée avec de plus amples informations pratiques."

## III- 2.3.4 novembre 2006 : le 8<sup>ème</sup> congrès d'archéologie ottomane sur :

- "Identité" dans l'architecture ottomane, formation et composantes de cette identité,
- Le corps des architectures impériales, les architectes dans les provinces arabes et leurs relations avec la capitale de l'Empire.
- Palais, pavillons, jardins impériaux et architecture domestique : styles régionaux, influences mutuelles etc.
- Nouvelles recherches numismatiques et épigraphie.

IV- décembre 2006 : Rôle des Universités maghrébines et centres de recherches arabes dans le développement de la société du savoir.

V- décembre 2006 : les vols scientifiques dans les pays arabes.

## 3- Visites à l'étranger :

- Du 25 au 27 février 2006, le Professeur Abdeljelil Temimi s'est rendu à Ryadh pour participer au 2<sup>ème</sup> congrès : Golfe-Maghreb.
- 18-22 mars 2006 congrès de l'AFLI, comme il a assisté à la cérémonie organisée par les Archives Nationales Algériennes.
- Du 6-8 avril 2006 au Kuweit à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque AlBabettine

## 4- Messages de la transparence et de la vérité :

- Les plagiats scientifiques dans les pays arabes :

Un phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années dans les universités, centres de recherches arabes et cercles littéraires ; nous apprenons des plagiats scientifiques de nombreuses thèses soutenues dans les universités euro-américaines. Des thésards arabes se sont appropriés des travaux en langue arabe et les ont purement et simplement traduits en anglais ou d'autres langues, et les Professeurs étrangers ne sont pas au courant de leur existence en langue arabe et vice versa. Egalement de très nombreuses thèses soutenues dans les Universités arabes laissent beaucoup à désirer, s'appropriant les travaux des autres, ou alors les prétendus thésards ont chargé des nègres, moyennant argent ou des promesses d'emplois, de préparer à la hâte leurs thèses, ce que s'est fait sans scrupules méthodologiques ; ce virus de vol s'est amplifié ces dernières années et a incontestablement affecté les niveaux des diplômes des universités arabes sans exception aucune ; pourtant les ministres de l'Enseignement Supérieur maghrébins et arabes ont été mis au courant de ces irrégularités qui ont comme conséquence l'affectation du niveau très bas des thèses arabes ; mais les Ministres n'ont rien fait pour lutter contre ce fléau ; au contraire, quelques